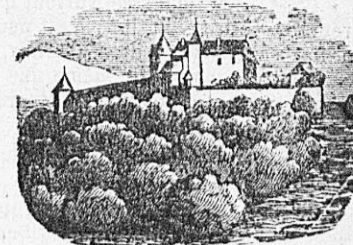




# LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse: 1 an, Fr. 4 50  
» 6 mois, » 2 50  
Etranger: 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.  
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

Ons'abonne à tous les bureaux  
de poste.

## JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

BUREAU DU JOURNAL : Grand'Rue N° 295, BULLE

Prix des annonces et réclames :

Annonces : Pour le canton,  
10 cent.; pour la Suisse, 15 cent.  
la ligne ou son espace.

Réclames : 30 cent. la ligne.

Lettres et argent francs de  
port.

BULLE, le 17 janvier 1893.

### Echos du banquet des Rois.

(Suite.)

Le major de table donne ensuite lecture de nombreuses lettres et télégrammes. MM. Elie Ducommun, de Berne, Meyer, papetier, à Fribourg, Dr Weissenbach, à Romont, Fraisse, architecte, à Fribourg, Dr Engelhard, à Morat, Marmier, avocat, à Estavayer, F.-E. Hug, à Fribourg, et, au nom des Broyards, MM. Rey et Bersier, d'Estavayer, expriment tous leurs regrets de ne pouvoir être avec nous pour des raisons complètement indépendantes de leur volonté.

Malgré tout notre désir, nous disposons de trop peu de place pour reproduire autre chose que des passages de ces différentes lettres, empreintes, toutes, d'un chaud patriotisme, d'aperçus très nets de la situation et de conseils les plus sages; qu'on en juge plutôt :

« La situation politique et administrative de notre canton, — écrit M. F.-E. Hug, — devient de plus en plus telle qu'elle menace de faire mettre à l'index l'armoire fribourgeoise parmi celles de tous les cantons confédérés.

« L'autocratie gouvernementale devient telle qu'il faut s'étonner que quelques membres isolés de notre « grand bercail », dit Grand Conseil, aient encore le courage d'en faire partie, alors qu'il suffit d'un coup de ficelle pour faire lever tous les mannequins, dévots aux ordres des maîtres.

« Chers concitoyens, la situation devient de plus en plus grave; il y a deux ans, le gouvernement s'opposait à une enquête financière, malgré les griefs sérieux et non contestés invoqués : les dociles, ruraux et citadins, se sont inclinés devant le plus excellent des excellents gouvernements du monde!

« Enhardi par ce succès, soucieux des intérêts du pays (c'est-à-dire de leur propre petit for intérieur), nos sept sages, pour avoir plus de fonds à manipuler, font un emprunt de 17 1/2 millions, dont 15 millions destinés à une Banque d'Etat.

« Pauvre peuple, combien cela te coûtera de sueur de ton front!!

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 86

## PETITE MÈRE

PAR  
ÉMILE RICHENBOURG

— Ce n'est pas moi qui veut vous retenir.  
— Qui, qui donc?  
— Celui qui s'intéresse à vous, qui vous veut du bien, celui qui vous aime.  
— Un misérable!  
— Non pas, mais un homme à qui vous inspirez un amour profond dont toutes les belles jeunes filles comme vous seraient jalouses; il est immensément riche et il vous adore... Si vous le voulez, cette maison sera à vous; vous aurez une voiture à vos ordres, plusieurs domestiques, de riches toilettes, des bijoux magnifiques, enfin tout ce que vous désirerez vous sera donné; mais, comme je vous l'ai déjà dit, il faudra être bien gentille.  
— C'est odieux, c'est infâme! s'écria Berthe en se tordant les bras.  
— Oh! toujours des gros mots! Vous ne voulez donc pas être raisonnable?  
— Qui est cet homme dont vous parlez? Quel est son nom?  
— Il vous le dira lui-même.  
— Mon Dieu, mais il est donc ici?  
— Non, pas en ce moment; mais vous aurez certainement sa visite ce soir.  
— Non, non, je ne veux pas le voir! Ma mère et ma sœur m'attendent, sont peut-être déjà inquiètes; madame, laissez-moi partir, je veux m'en aller!

« ... Mais il n'est pas assez de cette dilapidation des deniers publics. On va plus loin, on entre dans la voie des loteries de Hambourg, etc. D'après les annonces des journaux, une loterie de 6,000,000 de billets aurait été autorisée le 1<sup>er</sup> février 1892, par le gouvernement, le 22 février 1892 selon prospectus sur les billets eux-mêmes.

« ... C'est le comble de l'insolence et du sans-gêne, que de faire croire à ceux qu'on veut plumer que la gestion est parfaite et que la mère Helvétie est de la partie.

« Oh! jamais! L'art. 35 de la Constitution fédérale et les art. 514 et 515 du Code fédéral des obligations ne doivent pas rester lettres mortes! En avant donc la Grue!

« La distance sépare les amis, mais non les cœurs et les sentiments qui nous animent, écrit le Dr Engelhard, de Morat.

« La population libérale de notre canton a subi un nouvel échec, un acte qui manifeste le plus grand mépris envers 10,000 citoyens indépendants et qui, cependant, font partie de la même famille fribourgeoise, qui respecte les lois et se soumet aux charges qu'on lui impose, avec résignation et de bonne volonté.

« Lors des nominations intégrales du Conseil d'Etat en décembre 1891, je m'étais permis de rendre attentif le Grand Conseil sur la justice, l'équité, et pour l'intérêt et la réconciliation entre les deux partis politiques, d'accorder à la prochaine occasion qui pourrait se présenter, lorsqu'une place deviendrait vacante au sein du Conseil d'Etat, une place à la minorité qui lui permettrait aussi, de son côté, d'exercer son contrôle dans les affaires publiques et d'équilibrer un peu le régime politique qui, au fond, n'est autre chose qu'un régime intransigeant, de haine et d'intolérance!

« Chers concitoyens! Dans la dernière séance du Grand Conseil, MM. Biemann et Biolley ont rappelé en des paroles très conciliantes et sincères nos revendications qui ont été foulées aux pieds, sans réponse et sans le moindre espoir pour l'avenir.

« Notre position comme députés devient intolérable si nous ne pouvons espérer de voir la belle

— Impossible, ma belle enfant, impossible.  
— A moi, un secours, un secours! s'écria Berthe.  
La vieille se mit à rire.  
— Vous pouvez appeler, crier tant qu'il vous plaira, dit-elle, nul autre que moi ne peut vous entendre.  
La jeune fille jeta de nouveau autour d'elle des regards éperdus, puis bondit vers la porte en poussant un grand cri. Mais la femme la saisit au passage et la repoussa violemment au milieu de la chambre.  
— Oh! alors, fit-elle, si nous nous révoltons...  
— Oni, répliqua Berthe avec colère, je me révolte, car votre conduite envers moi est révoltante, car on m'a fait tomber dans un piège infâme! C'est horrible, horrible!  
— En vérité, ricana la vieille, je ne comprends pas que vous jetiez ainsi feu et flamme, quand vous devriez être si heureuse que la fortune vienne à vous... Mais c'est bon, c'est bon, vous vous apprivoiserez. En attendant, je vais vous laisser à vos réflexions, et croyez-moi, ma mignonne, réfléchissez bien.  
Sur ces mots, la femme sortit précipitamment de la chambre, dont elle ferma la porte à clef.  
— Emprisonnée! murmura Berthe, qui avait entendu le bruit de la serrure.  
Elle s'élança vers la fenêtre et recula aussitôt devant d'énormes barreaux de fer.  
— Emprisonnée, je suis emprisonnée! répéta-t-elle d'une voix étranglée. Oh! les misérables!  
La pauvre enfant s'affaissa sur un siège, laissa tomber sa tête dans ses mains et éclata en sanglots.

XVI

Lion sans griffes.

La domestique allemande avait dit à Berthe: Réfléchissez.  
C'était à de douloureuses réflexions que se livrait la pauvre jeune fille.

Gruyère rassembler ses forces, s'unir pour de nouveau entrer dans l'offensive et venir soutenir le Lac, la Singine, la Glâne et la Straine!

« Voilà la Broye qui est représentée par deux conseillers d'Etat et le Lac, depuis 30 ans, plus du tout!

« Nous avons présenté un homme très capable, travailleur, brave, honnête et recommandable sous tous les rapports; on n'en a rien voulu!

« A Berne, on a fait honneur au canton de Fribourg en nommant M. Schaller comme président des États et M. Zemp comme conseiller fédéral, Clausen et Soldati au Tribunal fédéral et les deux conseillers d'Etat à Berne, et nos gouvernementaux exigent encore plus et ne font que réclamer de nouvelles concessions au fédéral.

« Unissez vous, l'union fait la force, et mettons de côté toute personnalité et distinction d'esprit. Politiques d'indépendance!

« En avant la Grue! Vive l'indépendance qui caractérise l'homme du Ruttli! Soyons unis et forts!»

Puis voici, avec toute l'autorité que lui donne le respect dont il est entouré, comment s'exprime M. Marmier, avocat, à Estavayer :

« Puisse votre fête être le signal d'un nouvel élan dans la vie politique du parti libéral et laissez-moi exprimer l'espoir que dans un avenir assez rapproché les groupes de l'opposition comprendront que le moment est venu de se ressaisir pour marcher à la conquête d'un des points les plus importants de notre programme démocratique, à savoir une participation plus effective des diverses fractions du peuple au gouvernement du pays. Attachons-nous à un petit nombre de revendications, simples, claires, populaires, sans alourdir notre char de questions qui ne nous rallieraient pas l'adhésion de tous les progressistes suisses. Ne redoutons pas, en matière fédérale, de marcher avec ceux qui veulent une intervention plus directe du peuple dans les affaires du pays; car, quoi que fassent nos adversaires, ces conquêtes auront nécessairement leur répercussion et leur contre-coup en terre fribourgeoise : la vraie démocratie finira bien par y ébranler notre système représentatif vermoulu.

Sans avoir absolument conscience du danger qui la menaçait, elle avait peur, elle tremblait.

En pensant moins à elle qu'à sa mère et à Suzanne, elle se demandait comment elle parviendrait à s'échapper de cette maison où elle était enfermée et certainement gardée à vue.

L'habitation était isolée, ses appels ne seraient pas entendus. Quel secours avait-elle à espérer? Qui pouvait venir la délivrer? Hélas! elle sentait trop qu'elle n'avait à compter sur personne. Et ses larmes et ses sanglots redoublaient.

A chaque instant, entre deux gros soupirs, elle répétait :

— Ma pauvre mère! Ma chère Suzanne!  
Elle les voyait inquiètes d'abord de ne pas la voir revenir, puis en proie à la douleur, au désespoir.

La pièce où était la jeune fille tenait de la chambre à coucher et du boudoir. Les murs étaient tendus d'une étoffe soyeuse d'un rose tendre à rayures satinées blanc-argent semées de petits bouquets de roses.

Un tapis de haute laine, à fond blanc, couvrait entièrement le parquet.

Au fond de la pièce, sous une espèce de dais, se trouvait le lit, un lit Louis XV, blanc, à filets et canelures roses, entouré de rideaux pareils à la tenture.

A la place du bénitier et de la statuette de la Vierge que Berthe avait dans l'alcôve commune à elle et à sa sœur, on voyait un Amour sortant d'une coquille de marbre blanc.

Une chaise-longue, deux fauteuils, deux chaises, un bonheur-du-jour et un guéridon étaient les meubles de la chambre-boudoir.

Sur la cheminée de marbre blanc veiné de rose, il y avait, remplaçant la pendule et les candélabres, un groupe de marbre: l'Amour et Psyché, puis, à droite et à gauche, également en marbre, les Baisers, de Houdon, sur piédestaux dorés.

Dans les angles, deux jardinières garnies de fleurs artifi-

ainsi que des étoffes de soie noir, blanc, tir de 35 cent. jusqu'à fr. 22.50 le mètre quadrillé et façonné (environ 240 qual. et dessins différents).

à partir de fr. 2.10 jusqu'à 20.50  
» 1.50 » 6.55  
» 1.50 » 14.85  
» 2.20 » 11.60  
» .85 » 20.50  
» 16.65 » 77.50  
» 1.90 » 23.65  
» .85 » 4.85  
» 3.15 » 67.50

entillons par retour. [184]  
toireries de G. Henneberg, Zurich.

### dernière liquidation

ix de facture du dépôt de ma-  
à coudre et accessoires.  
eser tous les jeudis, de midi à 2 heu-  
ensionnat, à Bulle.  
P. Brunisholz.

### vendre à Bulle,

nl mas ou séparément, deux petites  
étés attenantes et bien situées, à  
es de la ville. Entrée au printemps.  
esser à GREINHOFF, Alphonse, audit  
[19]

### A VENDRE

transporter, une maison d'habita-  
esque neuve, composée de plusieurs  
s, maison et écurie. — S'adresser à  
ères, Sorens. [14]

CONCENTRE  
et les  
POTAGES  
MAGGI  
profitent  
à tout  
MÉNAGE

### Meunerie.

arines qualité garantie.  
es toutes spéciales pour engrais.  
Belles semoules.  
Mouture soignée de maïs.  
ges de toutes graines contre farines-  
rouges et noirs pour la volaille.  
ourteaux de lin et de sésame.  
GROS ET DÉTAIL  
Prix très réduits. [532]  
la CROIX-BLANCHE, à Bulle.

emande une fille comme ap-  
prentie-tailleuse. [24]  
sser au bureau du journal.

### choix de cartes de visite

À l'imprimerie de la Gruyère.

### AVIS

uvera tous les jours, à la laiterie de  
de-Trême, beurre, petit-lait,  
au prix courant.

Alfred Dupasquier, laitier.

### On demande

ille de cuisine pour hôtel. En-  
uite. [23]  
sser au bureau du journal.

### A vendre :

à 40 quintaux de foin. — S'adresser  
BERTHOUD, Bulle. [878]

### CACAO SOLUBLE Suchard

EXCELLENTE QUALITÉ  
PRÉPARATION INSTANTANÉE

— Emile Lenz, imprimeur-éditeur.



» C'est à la jeunesse surtout qu'il appartient de préparer cette évolution; c'est pourquoi j'envoie un cordial salut à vos jeunes libéraux, en qui nous mettons notre espoir; de même une bonne poignée de mains aux amis et aux vieux lutteurs de la Gruyère. »

Enfin, M. Ad. Fraisse, — car, encore une fois, nous ne pouvons tout citer, — émet ce vœu si bien en place et si pratique :

« Je fais des vœux pour la propagation des principes libéraux dans le peuple fribourgeois; je désire que les idées qui seront émises demain par vos orateurs, contribuent à éclairer nos populations, nos magistrats et amènent enfin un revirement dans notre situation politique, un revirement vers la justice et l'égalité. »

La lecture de ces lettres, on le comprend, soulève des tonnerres d'applaudissements; puis M. Brunisholz appelle à la tribune M. le député Biemann, qui en gravit les hauts degrés au milieu d'une véritable ovation.

Mais ici qu'on nous pardonne une parenthèse :

(On nous demande de divers côtés pourquoi la presse libérale n'a pas publié un compte rendu du remarquable discours prononcé au banquet des Rois par M. le député Biemann; nous en sommes un peu la cause. Nous nous étions, en effet, chargé de prendre les notes nécessaires, mais nous n'avons pu rétablir ce discours que pour le numéro de ce jour. Nos amis voudront bien excuser ce retard, ainsi que l'orateur.)

DISCOURS DE M. BIELMANN

Mes chers concitoyens,

On vient de vous parler, en termes élevés, de cette grande patrie suisse que nous aimons tous; laissez-moi, de mon côté, vous entretenir de la patrie restreinte, de notre cher canton de Fribourg et de sa situation politique.

Votre major a donné la parole au député du Lac et, comme tel, je suis heureux de vous apporter le salut de la députation et des radicaux du Lac; le Nestor de notre députation, M. le D<sup>r</sup> Engelhard, m'a chargé de vous porter ses vœux (ici, l'orateur donne lecture de la lettre, très patriotique de l'honorable docteur, que nous avons transcrite ci-dessus) et je suis sûr qu'à Morat tous les cœurs battent à l'unisson des nôtres.

On a parlé, et notre excellent ami, M. Hug, y fait une discrète allusion dans sa lettre, de la retraite de la députation du Lac du Grand Conseil. Si nous n'écoutions que nos convenances personnelles, si nous faisons le compte des déboirs de toutes sortes dont le mandat de député nous impose, croyez que ce serait chose vite faite et que nous descendrions les escaliers de l'Hôtel de Ville avec plus de satisfaction qu'on ne les monte.

Mais, je le demande, est-ce bien au moment où le mécontentement grandit dans le pays, au moment où nous voyons, au sein du parti conservateur gouvernemental, une scission qui se prépare, au moment où un district conservateur comme la Singine déclare qu'il est temps de faire une place à l'opposition dans la gestion des affaires du pays, qu'il faut quitter son poste pour abandonner aux tépélets le seul district qui ait gardé une majorité libérale?

J'avoue que je ne comprends pas la politique de cette façon; quand la Gruyère vient de donner une leçon d'indépendance au parti libéral; quand il suffirait d'un changement complet de la députation de votre district pour changer, avec le Lac et la

Singine, la face des choses au Grand Conseil; quand nous allons enfin toucher à deux points que le Lac n'a obtenus que par sa persévérance et ses recours à Berne, le droit d'initiative, débarrassé des entraves qui le rendaient illusoire, et la nomination des syndics par les communes, ce qui équivaut à l'indépendance de la commune, ce serait l'heure que nous choisirions pour compromettre ces réformes démocratiques et abandonner la partie!

Quant à moi, je crois que ce serait une grave faute politique et qu'il y en a eu déjà suffisamment de commises. Un magistrat aimé de la Confédération et notre ami Marmier, que je consultai à cet égard, nous ont mis en garde contre une pareille politique de casse-cou qui, au fond, ne vise que l'une ou l'autre personnalité de la députation. C'est la répétition, *nil novi sub sole*, de ce qui se passait, il y a une vingtaine d'années, à l'adresse également de la députation du Lac, et l'abstention proclamée nous coûtait la majorité libérale de la Broye qu'on a perdue sans retour depuis lors? — S'il faut maintenant perdre le Lac, qu'on ait au moins la franchise de le dire.

Mais, en même temps, je le déclare, notre députation se soumettra toujours à la voix du parti, et lorsque la majorité de celui-ci, exprimée régulièrement, statuerait que la démission de la députation du Lac serait désirable pour l'intérêt et l'avenir du pays, nous serons sans hésitation aucune à sa disposition. (Cris nombreux: non, non! il faut qu'elle reste à son poste! Applaudissements.)

Dans sa lettre, M. Marmier nous recommande, comme programme d'actions, un programme simple, facilement compréhensible des masses, ne portant que deux ou trois points nets, qui pourraient et devraient rallier autour du drapeau libéral tous les hommes indépendants et de bonne volonté du pays. J'adhère absolument à l'idée de M. Marmier.

Les questions religieuses sont à l'arrière-plan à l'heure d'aujourd'hui; elles ne peuvent, du reste, être résolues que sur le terrain fédéral; et, sans rien sacrifier des principes proclamés en 1874, nous devons en faire abstraction complète sur la plate-forme cantonale. Tenons-nous-en au programme de M. Marmier; demandons le contrôle de tous dans la gestion et dans les tribunaux; demandons le referendum financier, afin de mettre une digue aux folles dépenses et à la danse des millions; réclamons un système électoral qui supprime l'écrasement et qui donne la vérité à la représentation nationale.

Avec un programme comme celui-là, nous pouvons nous adresser avec confiance au pays, qui est fatigué de l'exploitation libérale et qui n'a plus la confiance en ceux qui jettent les millions par les fenêtres et qui viennent encore surprendre et drainer nos populations avec cette colossale entreprise de loterie. Mais, pour atteindre ces résultats, il faut que, comme à d'autres époques de notre histoire, la Gruyère marche de l'avant et donne le signal du réveil.

Vous le pouvez, citoyens, si vous le voulez. Il faut pour cela ne pas se payer de phrases, de promesses, mais il faut agir. Il faut une organisation solide et complète et, sous ce rapport, nous aurions à prendre exemple du Tessin; là, de l'autre côté du Gothard, il y a un comité central cantonal, avec un représen-

tant dans chaque district; puis un comité de district, avec un délégué dans chaque commune; celui-ci est obligé de tenir un contrôle exact de toutes les forces, des hommes sur lesquels on peut compter, des douteux, des adversaires. A Fribourg-Ville, dans les occasions importantes, les deux partis font de même. Pourquoi, à Bulle et dans la Gruyère, n'essayeriez-vous pas d'un système pareil qui, sûrement, vous aurait rendu la victoire en 1886, s'il eût existé, et qui vous la rendra au premier combat?

Il faut organiser la résistance dans tout le canton et dans chaque district; mais il faut combattre l'indifférence et l'abstention, qui tuent et désorganisent les partis; il faut élaguer les éléments dissolvants, ceux qui essaient de salir et de suspecter les hommes qui ont essayé leur jeunesse, leur santé, leur argent à leurs opinions. D'autre part, adressons-nous à tous les citoyens honnêtes, à tous ceux qui sont fatigués du servilisme et de l'exclusivisme autoritaire.

C'est à vous, jeunes gens, que je m'adresse. Il faut une action plus virile: les anciens capitaines ont droit à la retraite; c'est à la jeunesse à recomposer les cadres et à former l'armée d'élite; les anciens, la landwehr, ne manqueront pas d'être à leur poste. Je vois, dans les chants imprimés pour cette fête, ces vers:

Vois l'indigne règne  
D'un tyran altier;  
Vois le cœur qui saigne  
Sous l'habit grossier,  
Par le nom auguste  
D'un sauveur aimé,  
Fais tomber l'injuste,  
Sauve l'opprimé!  
Donne à la jeunesse,  
Donne plus d'ardeur!

Oui, ô Liberté! donne à la jeunesse plus d'ardeur! Donne-lui le feu qui gagne les batailles, la foi qui renverse les montagnes, le sentiment de sa force et de sa volonté! Soyons tous unis pour le bien de la patrie suisse et fribourgeoise, pour l'affranchissement des consciences et des idées et levez votre coupe pour boire au règne de la justice et à la jeunesse qui doit amener son triomphe! (Triples salves d'applaudissements.)

De chacune des parties de ce très remarquable discours, on pourrait même dire de chacune des phrases qui le composent, jaillit la lumière.

Oui, la position est bien telle que la voit clairement M. Biemann à travers le double prisme révélateur de son patriotisme éprouvé et de sa longue expérience de nos affaires et de nos luttes politiques.

Il faudrait que, dans la chambre de réunion de toutes les familles qui comptent dans leur sein des hommes et surtout des jeunes hommes, les appels éloquentes que le sympathique député du Lac jette à la jeunesse fussent affichés; il faudrait surtout qu'ils soient gravés dans tous les cœurs; et bientôt, à une apathie coupable, succéderait une ère d'action; à l'inertie, la force, et la Ruine financière et morale qui est là, qui guette à la porte, qui l'enfoncera demain, si on ne lui met pas la main au collet, la Ruine aurait bientôt fait de rentrer ses griffes qui se tendent vers nous. (A suivre.)

cielles faisaient pendant à une Léda et à un satyre lutinant une nymphe.

Du plafond, peint dans la manière de Boucher, avec de petits amours voltigeant dans un ciel azuré, pendait une lampe argentée, avec un globe rose.

Berthe regarda ces différentes choses d'un œil indifférent et froid, quand, au bout d'une demi-heure, elle se leva et se mit à marcher dans la chambre.

Elle essaya d'ouvrir la porte par laquelle elle était entrée. Ne parvenant pas à trouver le bouton, elle murmura :

— Je savais bien qu'elle était fermée à clef.

En face de cette porte, il y en avait une autre dissimulée sous la tenture; mais elle était close aussi et Berthe comprit que, pour le moment, elle devait renoncer à tout espoir d'évasion.

Elle retomba dans un fauteuil et, le cœur gros, la poitrine gonflée de soupirs, se remit à pleurer.

Une heure, deux heures, trois heures s'écoulèrent, le soleil descendait vers le couchant, faisant grandir l'ombre des arbres. Aucun bruit dans la maison et aux alentours. C'était un silence lugubre.

Berthe se disait en frissonnant que la nuit ne tarderait pas à venir, et pour la centième fois elle se demandait :

— Que vais-je faire? Que vais-je devenir?

Tout à coup, elle entendit le bruit de la grille tournant sur ses gonds, puis celui d'une voiture.

Elle sursauta, se dressa d'un bond et courut à la fenêtre; mais elle ne put rien voir, la fenêtre ayant vue sur le jardin et non sur la cour. Toutefois elle était sûre que quelqu'un venait d'arriver à la villa. Qui? Sans doute l'homme dont la servante lui avait parlé.

Elle allait donc le voir, cet homme. Ah! elle ne mâcherait pas les mots pour lui jeter à la face, dans un cri d'indignation, ce qu'elle pensait de lui!

Debout, toute palpitante, et les yeux sombres, fixés sur la porte, elle attendit.

Vingt minutes s'écoulèrent encore. Berthe aurait pu compter les secondes par les battements de son cœur.

Ce ne fut point la porte en face de laquelle elle s'était placée qui s'ouvrit, mais l'autre. Si léger que fut le bruit, Berthe l'entendit, se retourna brusquement et laissa échapper un cri de surprise et d'effroi à la vue de l'homme qui venait d'entrer.

Elle ne savait pas le nom de ce personnage, mais elle le reconnaissait pour l'avoir trouvé plusieurs fois sur son passage et vu, un jour, causer avec le mari de l'entrepreneur des magasins du Louvre.

Subitement, elle devint très pâle, et comme le Bavarois faisait deux pas en avant, elle en fit deux en arrière.

— Mademoiselle Berthe, lui dit-il d'une voix mielleuse et légèrement tremblante, je vois que vous me reconnaissez. Oh! ne soyez pas effrayée, rassurez-vous, au contraire, car vous n'avez rien à craindre ici.

Elle le regarda avec effarement, en se reclinant encore.

— Pour vous donner un peu de confiance, reprit-il, je ne peux que répéter ce que je viens de vous dire: Vous n'avez rien à redouter de moi; je ne suis pas un ennemi, je suis un ami.

Ces paroles de l'Allemand, et plus encore son attitude respectueuse, rassurèrent un peu la jeune fille et lui rendirent son assurance.

Il existe chez les femmes, même les plus timorées, une force latente, une énergie mystérieuse qui s'appuient sur leur honnêteté, la pureté de leur âme, et qui imposent aux débauchés les plus sceptiques. Von Grossmann, homme blasé, habitué à des victoires faciles, subissait, malgré lui, en présence de cette jeune fille sans défense, qui était en sa puissance, une influence opposée à ses pensées, à ses desirs, qu'exerçaient la jeunesse et la beauté, d'abord, et plus vigoureusement encore l'innocence et la vertu.

Berthe ne tremblait plus; elle regarda fixement cet homme,

qui lui disait: « Je suis un ami », et croisant ses bras :

— Mais que me voulez-vous donc, monsieur? demanda-t-elle.

— Tout le bien qu'un galant homme peut vouloir à une jeune et charmante personne comme vous.

— En ce cas, monsieur, ouvrez-moi cette porte et laissez-moi partir.

Il sourit, secoua la tête et répondit :

— Vous me demandez la seule chose que je ne puisse pas vous accorder.

— Pourquoi, monsieur?

— Ne comprenez-vous pas que je vous aime?

— Oh!

— Je vous aime, mademoiselle Berthe, je vous aime ardemment, comme jamais je n'ai aimé, comme jamais une belle jeune fille comme vous n'a été aimée. Vous êtes ici dans une maison qui sera la vôtre si vous le voulez; je suis près de vous, je peux vous parler, vous admirer, et vous me demandez de vous rendre la liberté, vous voudriez partir... Oh! cette résolution changera.

— Jamais, monsieur, jamais!

— Laissez-moi espérer le contraire. Vous avez des préventions contre moi, je le comprends; mais elles n'existeront plus quand vous connaîtrez mes intentions à votre égard, quand vous saurez tout ce que je peux et veux faire pour vous.

Afin de vous mériter, je suis prêt à tous les sacrifices et je serais capable de tout faire pour vous posséder.

— Monsieur, répliqua Berthe froidement, je ne sais pas si je saisis exactement le sens de vos paroles, mais je ne suis pas de celles qui peuvent se laisser éblouir par des mirages trompeurs. Je ne vous crois pas méchant, monsieur; si vous êtes réellement bon, ayez pitié de moi, ne jetez pas avec les inquiétudes mortelles qui me tourmentent, avec la douleur qui est dans mon âme. Ah! si vous saviez comme je souffre!...

(A suivre.)

**NOU**  
Nouvel  
sieurs an  
d'eau-de-v  
rie de cog  
pour pare  
les avec l

**Tessin**  
une expos  
Bellinzone  
et 44,200  
fédération  
de 20,720  
des prime  
petite agr

**Vaud.**  
à La Sar  
conseiller  
de La Sar  
actif. Il a  
à-dire à l  
vateur et

**NOU**

**Franco**  
d'après l'  
Les bur  
42 million  
sa maison  
constructi  
s'est élevé

Les dor  
venaient à  
Aussi fa  
des admin  
Pour les  
administr  
appointem  
Les voy  
puisque le  
210,000 fr

Tout ce  
pays de C  
marqués  
millions.

Voici q  
Hôpital  
Colon, 7  
francs; en  
24 million  
campemen

Les frai  
table de 8  
gnait les  
vons-nous  
exploitaci

**C**

**Tribu**  
a constitu

**Cour d'**  
troy, vi  
Remy, Cl

**Cour de**  
Huber, G

**I<sup>er</sup> trin**  
Clerc.

**III<sup>e</sup> tr**  
Gottfrey

**IV<sup>e</sup> tr**  
Huber.

**Cour d'**  
MM. Clerc

**I<sup>er</sup> trin**  
Corpataux

**III<sup>e</sup> tr**  
Remy.

**IV<sup>e</sup> trin**  
Clerc.  
**Chamb**  
Gendre, C

**I<sup>er</sup> trin**  
**III<sup>e</sup> tr**  
**IV<sup>e</sup> trin**  
**Commis**  
Gottfrey  
**Commis**  
Clerc.



NOUVELLES DE LA SUISSE

**Nouvelle industrie.** — Un Suisse qui, depuis plusieurs années, dirigeait, à Cognac, une distillerie d'eau-de-vie fine, vient de fonder à Bâle une distillerie de cognac. C'est une nouvelle tentative effectuée pour parer à la rupture de nos relations commerciales avec la France.

**Tessin.** — Ce canton organise pour l'année 1894 une exposition agricole, artistique et industrielle, à Bellinzone. Le budget prévoit 47,200 fr. de recettes et 44,200 fr. de dépenses. On demanderait à la Confédération une subvention de 12,000 fr. Des sommes de 20,720 fr., 4000 et 1600 fr. seraient affectées à des primes pour le bétail, l'industrie laitière et la petite agriculture.

**Vaud.** — Dans la nuit du 14 janvier est mort, à La Sarraz, un ancien colonel-divisionnaire, ancien conseiller national, M. le baron Aymon de Gingins de La Sarraz, homme très ardent en politique et très actif. Il a fait beaucoup de bruit en son temps, c'est-à-dire à l'époque où il était député du parti conservateur et commandant de la VIII<sup>e</sup> division.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

**France.** — *Les dépenses du Panama.* — Voici, d'après l'*Eclair*, quelques chiffres instructifs :

Les bureaux à New York et à Panama ont coûté 42 millions, sans compter la résidence du directeur, sa maison de campagne et de délassement, dont la construction, avec celle des édifices pour les bureaux, s'est élevée à 26,250,000 fr.

Les domestiques pour le service des bureaux revenaient à 13,500,000 fr.

Aussi faut-il ajouter que les voitures et chevaux des administrateurs coûtaient un million 75,900 fr. Pour les écuries, on avait dépensé 3 millions. Les administrateurs d'Amérique ont touché, eux, comme appointements, 27,500,000 fr.

Les voyages revenaient très cher dans l'isthme, puisque le wagon de luxe de M. le directeur coûtait 210,000 fr.

Tout ce monde, d'ailleurs, devait vivre comme en pays de Cocagne. Les campements sur la ligne sont marqués 45,000,000 de francs. Le combustible 19 millions.

Voici quelques chiffres sur le service sanitaire : Hôpital central à Panama, 28 millions; hôpital de Colon, 7 millions; sanatorium de Tabago, 2,325,000 francs; enfin, on a attaché au corps pharmaceutique 24 millions; le service de sûreté pour la police des campements est revenu à 11,500,000 fr.

Les frais de bureaux ont atteint le chiffre respectable de 8,160,000 fr. On voit que le gâchis atteignait les limites de l'in vraisemblable; encore ne pouvons-nous nous étendre sur les détails de cette vaste exploitation.

CANTON DE FRIBOURG

**Tribunal cantonal.** — Le Tribunal cantonal a constitué ses cours pour l'année 1893 comme suit :

**Cour d'appel.** — MM. Wuilleret, président, Gottofrey, vice-président; Huber, Gendre, Corpataux, Ræmy, Clerc.

**Cour de cassation civile.** — 1<sup>er</sup> trimestre : MM. Huber, Gendre, Corpataux, Ræmy.

II<sup>e</sup> trimestre : MM. Gendre, Corpataux, Ræmy, Clerc.

III<sup>e</sup> trimestre : MM. Corpataux, Ræmy, Clerc, Gottofrey.

IV<sup>e</sup> trimestre : MM. Ræmy, Clerc, Gottofrey, Huber.

**Cour de Cassation pénale.** — 1<sup>er</sup> trimestre. — MM. Clerc, Gottofrey, Huber, Gendre.

II<sup>e</sup> trimestre : MM. Gottofrey, Huber, Gendre, Corpataux.

III<sup>e</sup> trimestre : MM. Huber, Gendre, Corpataux, Ræmy.

IV<sup>e</sup> trimestre : MM. Gendre, Corpataux, Ræmy, Clerc.

**Chambre d'accusation.** — 1<sup>er</sup> trimestre : MM. Gendre, Corpataux, Ræmy.

II<sup>e</sup> trimestre : MM. Corpataux, Ræmy, Clerc.

III<sup>e</sup> trimestre : MM. Ræmy, Clerc, Gottofrey.

IV<sup>e</sup> trimestre : MM. Clerc, Gottofrey, Huber.

**Commission de modération supérieure.** — MM. Gottofrey, Huber, Gendre.

**Commission des édits.** — MM. Corpataux, Ræmy, Clerc.

**Commission des comptes.** — MM. Corpataux, Ræmy, Clerc.

Banque cantonale de Fribourg.

Les bénéfices nets de l'année 1892 se sont élevés à Fr. 141,941 61

(En 1892 à 118,264 fr. 30 cent.)

Solde du bénéfice de l'année 1891 > 539 17

Fr. 142,480 78

Dans sa séance du 13 courant, le Conseil de surveillance de la Banque a adopté la répartition suivante :

5 % aux actions (25 fr.) . . . Fr. 120,000 —

Amortissements sur le bâtiment > 2,000 —

et le mobilier de la Banque . . . > 2,000 —

Solde à reporter à nouveau pour 1893 . . . > 20,480 78

Fr. 142,480 78

Le coupon N° 13 (1892) est payable dès ce jour à la Banque cantonale, à Fribourg, et à ses agences de Bulle, Estavayer et Morat, par 25 fr.

Nous recevons de la Plata un article nécrologique sur M. Irénée Genoud, que nous publierions en entier si, déjà, nous n'avions imprimé ici même l'éloge du regretté défunt. Nous tenons cependant à extraire les lignes suivantes de la lettre de notre correspondant qui témoignent des sentiments spéciaux que M. Genoud avait su inspirer à tous ceux qui l'ont connu là-bas :

M. Irénée, comme ses frères, du reste, conserva toujours, sur la terre étrangère, et au sein des faveurs de la fortune, cette simplicité de caractère et de mœurs qui forme le fonds du montagnard suisse.

Etranger aux fortes opérations commerciales et industrielles qui absorbaient l'esprit de ses frères, il s'adonnait, avec toute l'attention du vieil armanni, à l'élevage du bétail et à la fabrication du fromage. Les montagnes exceptées, sa fromagerie avait tout l'aspect de notre chère patrie, transplantée sous un ciel plus fécond. Quel est le cœur suisse qui n'a pas tressailli quand, à l'approche de cette maison, les sons variés des clochettes rappelaient les hauts sommets de l'Helvétie et les courses de jadis sur ces Alpes bien aimées ?

Pauvre défunt, il n'a pas revu son chalet, ni sa mère chérie, ni ses frères et sœurs ! La mort impitoyable l'a arrêté en son voyage terrestre pour lui faire entreprendre un autre grand voyage, celui de l'inconnu, et au moment de mettre le pied sur le vaisseau qui devait le transporter auprès de ceux qui le pleurent aujourd'hui.

La religion a adouci l'amertume de son dernier soupir, et le soir de sa vie lui aura paru comme l'aurore d'un jour à jamais meilleur...

Adieu ! brave et sympathique figure, bûcheur que la mort a ravi trop tôt à la besogne, reçois le suprême adieu de tous ceux qui t'ont connu et aimé et qui déposent sur ta tombe l'humble fleur d'une éternelle amitié.

Du pays de la Plata, le 17 décembre 1892.

Musée industriel cantonal de Fribourg.

— Depuis le 1<sup>er</sup> août 1892, le Musée industriel a reçu les dons suivants : 1. une collection de céramique de Bulgarie; 2. un plateau en terre cuite, de M. Vonlanthen, potier à Fribourg; 3. album de draps exécutés à la fabrique de Fribourg; 4. une collection de pailles tressées du canton de Fribourg; 5. planelles-mosaïque de M. Orlandi, à Morat; 6. une réduction d'escaliers en pierre de Marsens, de M. Gillard, à Bulle; 7. deux chapiteaux et une console de M. Marmy, à Estavayer; 8. un vase en marbre et deux bœufs en ciment de M. Pharisa, à Estavannens; 9. 4 pieds de poêle en catelle décorée, de M. Hensler, Fribourg; 10. un établi et outils pour la fabrication de bouteilles, de MM. Quennec frères, à Semsales; 11. photographie de la distribution d'eau de la Brasserie du Cardinal, de M. l'ingénieur Crausaz; 12. 10 bœufs échantillons de pâtes de bois et de papier et 2 photographies, de M. Landerset, à Marly; 13. modèle de charpente de flèche d'église, de M. Zebischer, Vincent, à Vuisternens; 14. de M. Eggis, Adolphe, à Fribourg, un vélographe (machine à écrire), un colorimètre, un carton de cyclographes, un automultiplicateur et deux spécimens de cuir frappé; 15. technique de la fabrication du ciment, de la fabrique de Châtel-St-Denis; 16. album de spécimens d'impressions de l'Imprimerie St-Paul, à Fribourg.

Il a acheté : 1. une collection de spécimens et d'objets d'alluminium, de la Société par actions de Neuhausen; 2. une série d'intarses rococo, reconnaissance, etc., de Rud. Loose, à Hambourg; 3. mosaïque ciment de Liardet, à Estavayer; 4. chaîne de

Rime, chaînier, à Echarlens; 5. collection de fers à cheval, de Rappo, maréchal, La-Sonnaz; 6. une colonne et deux entablements de l'Ecole des tailleurs de pierre de Fribourg; 7. une réduction de roue hydraulique de M. Barras, à Chénens; 8. technique de la fabrication des pipes *cul-de-fer*, de M. Jolliet, tourneur, Bulle; 9. modèle de charpente, de Maxime Sciboz, à Treyvaux; 10. une croix funéraire ancienne, en fer forgé; 11. un collier de vache et une poche à sel brodée, de Berthoud, à Châtel-St-Denis; 12. deux boîtes d'allumettes gravées, de Bugnard, à Charney; 13. une poche à sel et cape, de Buttikofer, à Fribourg; 14. un tapis en paille, de M. Zbinden, à Planfayon; 15. une collection de fendeurs de paille, de M. Alex, Bulle; 16. cape d'armail en paille; 17. 6 cuillères en bois sculpté, de Bussard, à Gruyères; 18. une croix et une boîte à allumettes, sculptées, de Pittet, à La-Joux; 19. modèle d'escalier tournant, de Vuarnoz, à Estavayer; 20. petit ovale avec support, de Sayer, à Morat; 21. plateau peinture à la fougère, de Mlle Mivelaz (genre Bohême); 22. incense en zinc, décorée, de Bardy, à Fribourg; 23. tabouret sculpté, de Nonnast, à Cormondes; 24. collection d'objets sculptés en coque, de M. Moser, à Fribourg (plateaux à servir, sculptés, pour cartes de visite, porte-lettres, coffret, etc.); 25. collection de modèles d'assemblages pour menuiserie, de l'Ecole professionnelle de bois de Zurich (36 pièces).

Il a reçu en dépôt : 1. collection de fraises, de M. Guillo, à Cortailod; 2. collection de limes, de M. Raggenbass, à Fribourg; 3. menuisier universel, avec contre-arbre, de la fabrique Fridli & C<sup>ie</sup>, à Berne.

Loterie de Fribourg.

Vendredi, un membre du Conseil fédéral a soumis au Conseil un prospectus de la Loterie de Fribourg. Une discussion s'est engagée sur cette loterie, pour laquelle, sur une encaisse de 6,000,000, on abandonne 2,400,000 fr. aux banquiers chargés de cette émission. La discussion a porté sur la question de savoir si la législation fédérale peut interdire cette loterie. Il a été reconnu que non, mais que des dispositions pourraient être prises si des abus les justifient (art. 35 de la Constitution fédérale). En tout cas, les cantons sont absolument libres de prendre toutes mesures de police nécessaires. Le Département de justice et police a été chargé de faire rapport. Le Conseil fédéral mettra le public en garde. Les appels à la souscription à la prise des lots portent : « Eidgenossenschaft » (Confédération), ce qui semble donner à cette loterie un caractère qu'elle n'a pas.

A l'occasion de la loterie de Fribourg, le Département de justice et police du canton de Vaud a adressé aux journaux le communiqué suivant :

« Le placement, sous quelque forme que ce soit, de billets de loterie, même si elle a son siège dans un autre canton, sera rigoureusement poursuivi. Il en est de même pour la publication des annonces faisant connaître l'existence d'une telle loterie. »

GRUYÈRE

**Théâtre.** — La *Malédiction*, qui a déjà eu plusieurs représentations fort bien réussies à La Tour, est un drame très intéressant et des plus moraux. Son choix seul fait l'éloge des vaillants acteurs qui le jouent. Les représentations données jusqu'à présent ont eu un succès croissant et mérité par des effets d'ensemble très réussis et par le talent véritable de plusieurs des acteurs : deux rôles en particulier sont tenus de main de maître. Nous engageons vivement les personnes qui n'ont pas encore pu assister à ces représentations à profiter de celles qu'on nous donnera encore.

**Liquidation de fortes parties restantes d'étoffes pour robes de dames**, de haute nouveauté et de double largeur, à des prix réduits, le mètre à 45, 75, 95, 1.25 et 1.95 (prix de fabrique 1.50 à 3.75), ainsi que des foulards garantis au lavage (env. 2800 échant.) à 35, 45 et 65 cent. le mètre. Toute mesure aux particuliers. Echantillons franco par la maison **Ettinger & Cie, Zurich.**  
P. S. Echantillons des susdites, ainsi que de toutes nos étoffes pour dames et messieurs promptement franco. Gravures de mode gratis. [197]

Purifiez le sang

en lui donnant de nouvelles forces avec une cure de Dépuratif Golliez, à base de phosphate et fer. Excellent pour les enfants qui ne supportent pas l'huile de foie de morue. — En flacons de 3 fr. et 5 fr. 50; ce dernier suffit pour la cure d'un mois. — Exiger la *Marque des deux palmiers* sur chaque flacon. Vente en gros : Pharmacie GOLLIEZ, Morat. [748]

Aucune demande d'abonnement de l'*ÉTRANGER* n'est prise en considération si elle n'est accompagnée de la valeur, soit 9 fr. pour l'année ou 5 fr. pour six mois, par mandat ou en timbres-poste.



**Mises de bois.**

Lundi 23 janvier prochain, on vendra dans les forêts de la ville de Bulle : 20 moules de sapin, 8 billons, 2 tas de lattes, quelques tas de branches et plusieurs plantes sur pied. Rendez-vous des miseurs à 9 heures du matin, au Rio-Berthoud. 31] Le Secrétariat de ville.

**GRAINE & farine de LIN**

Gros son français écailles.  
Mouture spéciale de maïs, Italie et Hongrie.  
Gruaux d'avoine, d'épeautre et d'orge, entiers et brisés.  
Froment pays comprimé 1<sup>re</sup> qualité.  
Moitié  
Orges et avoines comprimées.  
Bouvre d'épeautre.  
Grand choix d'avoines blanches.  
GROS ET DÉTAIL  
Prix très réduits. [6  
Sous la Croix-Blanche, à Bulle.

**A VENDRE**

Vins étrangers, blancs et rouges, garantis purs, de vendange, à prix réduits, défiant toute concurrence, ainsi qu'un grand choix de vins vaudois.  
De bons fromages maigres, bien salés, à 35 cent. la livre, par pièces, et aussi de vieux fromages gras et demi-gras, aux prix les plus réduits, ainsi que des vacherins pour la fondue.  
Isidore Seydoux, Bulle. 778]

**Au Bazar du Moléson,**

près de l'hospice, à Bulle, tous les articles d'hiver, tels que gilets de chasse, caleçons, écharpes, fichus de laine, etc., seront vendus dès aujourd'hui au prix de facture. [26

**CHOUCROUTE**

de STRASBOURG et de BERNE  
GROS ET DÉTAIL  
chez L. & C. Barras,  
vis-à-vis du Cheval-Blanc, à Bulle. [697

**M<sup>me</sup> Rosalie Python**

vient de s'établir comme sage-femme à Bulle, auberge de la Croix-Blanche. Diplôme de la faculté de Genève et autorisé par la Direction de police du canton. Elle saisit cette occasion pour faire ses offres de service. [830

Le gourmet aussi bien que la ménagère économe apprécieront les qualités incontestables du Concentré

**MAGGI**

En vente chez Alfred Bosson, Bulle. Les flacons vides seront remplis à très bon marché.

**AVIS**

Au magasin des Quatre-Saisons, à Bulle, jeudi, vendredi et samedi, seront vendues au 20 % de rabais : 16 pièces draps pour robes et vêtements de messieurs. Profitez de l'occasion !  
Esther Dalloz. 34]

**AVIS**

Le soussigné informe le public que, dès ce jour, à la laiterie de Bulle, le lait sera vendu au détail au prix de 13 cent. le litre. Il est acheteur du lait des fournisseurs non sociétaires.  
François Magne, laitier. 35]

**Le cours**

**Littérature française**

du prof. HUGUENIN  
à lieu tous les mardis soir, à 8 h.

**SUCCÈS MERVEILLEUX!**

**Le seul vrai SAVON aromatique au lait de lis**

de BERGMANN & Cie, fournisseurs de cour, à Dresde et Zurich, est le savon le plus efficace et le plus propre contre les éruptions importunes, les taches de rousseur, les boutons, les dartres, comme aussi contre une peau dure, sèche et jaune, etc.  
En vente à l'imprimerie de la Gruyère, à Bulle, à 75 centimes la pièce.

**La CAISSE HYPOTHÉCAIRE**

**DU CANTON DE FRIBOURG**

fait connaître que, dans sa séance de ce jour, le Conseil de surveillance, faisant application de l'art. 18 du règlement, a décidé de supprimer la provision du demi pour cent prélevée sur les placements hypothécaires. — Cette décision est immédiatement exécutoire.

Nous rappelons, en outre, que les débiteurs de la Caisse hypothécaire sont admis d'office à la déduction de leur dette à l'impôt. Toutefois, en cas de changement de débiteur, il y a lieu à dégrèvement, qui peut, dans la règle, se faire sous seing privé aux bureaux de la Caisse.  
Fribourg, le 2 janvier 1893.  
11] (H21F)

Le Directeur : L. MULLER

Nous avons l'honneur d'aviser notre honorable clientèle du district de la Gruyère que, dès ce jour, nous avons remis à

**MM. FEIGEL & WÆBER**  
à Bulle,

l'agence générale pour le placement de nos produits dans ce district. Le dépôt, toujours assorti des numéros courants, se trouve, comme du passé, chez M. Eugène Weber, près de la gare, à Bulle.  
Fribourg, le 3 novembre 1892.

Fabrique d'engrais chimiques de Fribourg & Renens :

Le Directeur :

Henri HARTMANN

720] (H1551F)

**L'HELVÉTIA**

**Compagnie suisse d'assurances contre l'incendie**  
SAINT-GALL

(Capital social : 10,000,000 de francs)  
se charge de toute sorte d'assurances contre l'incendie, à des primes fixes et modiques.

Pour tous les renseignements possibles, s'adresser à :  
MM. Isidore BRAUD, officier d'état civil, Albeuve ;  
Gratien DÉMATRAZ, officier d'état civil, Broc ;  
J.-B. DERMIERRE, facteur postal, Bulle ;  
Alfred COLLARD, huissier, Châtel-St-Denis ;  
Louis BURMOSCHER, secrétaire communal, Charmey (Gruyère) ;  
Firmin PHILIPONA, > Veveysens ;  
Emile ROOFFY, teneur de bâtiments, Villars sous-Mont. [749

**LA CAISSE HYPOTHÉCAIRE**

**du canton de Fribourg**

rembourse dès maintenant, jusqu'à nouvel avis, les cédules 4 % pour lesquelles la conversion au taux d'intérêt du 3 3/4 % ne sera pas consentie. Le rate d'intérêt sera calculé conformément au règlement, soit jusqu'à la date de quinzaine (1<sup>er</sup> ou 15 du mois) précédant le paiement.  
Fribourg, le 26 décembre 1892.  
30] (H75F)

Le Directeur : L. MULLER

**LOTÉRIE**

Fribourg (Suisse)  
AUTORISÉE PAR ARRÊT DU GOUVERNEMENT LE 1<sup>er</sup> FÉVRIER 1892  
6 Séries de 1,000,000 de billets, chac. dess. 8,447 lots et 8 tirages  
ÉMISSION DE LA 1<sup>re</sup> SÉRIE DONNANT DROIT A  
UN GROS LOT DE 200,000 fr.  
DE  
Un gros lot de 100,000 fr.  
Deux gros lots de 50,000 fr.  
1 lot de 20,000 fr. 8 lots de 10,000 fr.  
11 lots de 5,000 fr. 25 " 1,000  
60 " 500 " 100  
100 " 50 " 750 " 20  
Tous les lots sont payables en argent  
1<sup>er</sup> TIRAGE TRÈS PROCHAIN  
Donnant 918 LOTS répartis comme suit :  
Un gros lot de 50,000 fr. • Un gros lot de 10,000 fr.  
1 lot de 5,000 fr. 5 lots de 1,000 fr. 10 lots de 500 fr.  
50 lots de 100 " 100 " 50 " 750 " 20  
La Liste des gagnants sera adressée gratuitement à tous porteurs de billets.  
Le Billet : UN franc, jointure 10c. pour le retour  
Adr. mandat-poste à M. RICHARD à Fribourg (Suisse)

(H10F) [12]

**Poudre dépurative du sang**  
du D<sup>r</sup> méd. J.-U. Hohl,

d'une efficacité sûre et éprouvée par une pratique de 40 ans, est le meilleur remède pour des cures dépuratives, facilement à prendre et inoffensif même pour les enfants. Dans des cas de maladies de la peau, dartres, éruptions, rougeur du visage, ulcères aux pieds, affections cancéreuses, scrofules, tuméfaction des glandes, formation déféctueuse et impurité du sang, congestions, maladies sexuelles, manque d'appétit, maux d'estomac, constipation, etc., on obtient des résultats surprenants. La véritable poudre dépurative du sang, du D<sup>r</sup> J.-U. Hohl, n'est en vente que dans les dépôts désignés ci-dessous, au prix de 1 fr. 55 cent. la boîte. Afin d'éviter des contrefaçons et des erreurs, qu'on veuille prendre note de l'adresse exacte : D<sup>r</sup> J. U. Hohl's Sohn, Basel. Toutes les boîtes ne portant pas cette signature, ou seulement « D<sup>r</sup> J. U. Hohl », sont à refuser. Dans les endroits où il n'y a pas un dépôt, on est prié de s'adresser au dépôt général P. Hartmann, pharmacie, à Steckborn. Dépôt : Estavayer, pharmacie Porcelet. [673



Jeu intéressant, indispensable pour les longues soirées d'hiver. Le « Casse-Tête Persan » véritable porte la marque « Ancre ». Prix 75 centimes.

Des milliers de parents ont reconnu la grande valeur instructive des célèbres

**Boîtes de Construction à l'Ancre.**

Il n'y a pas de jeu meilleur ou plus intéressant ni pour enfants ni pour adultes! On trouvera des détails sur ce jeu dans le catalogue illustré, expédié sur demande gratis et franco par la maison F. Ad. Richter & C<sup>ie</sup>, Olten (Suisse). Tous les parents désireux de choisir pour leurs enfants des étrennes d'une valeur réelle devront demander ce catalogue sans retard. — Toute Boîte de Construction dépourvue de la marque « Ancre », n'étant qu'une contrefaçon médiocre, on devra toujours exiger

**la Boîte de Construction à l'Ancre.**

Prix des boîtes de 1 à 5 frs. et davantage. Elles se vendent dans les bons magasins de jouets et dans les librairies.

Il est mille cas où une personne bien portant tout autant qu'un malade n'a instantanément besoin que d'une tasse de bon bouillon. — Ce but est merveilleusement atteint par le



246] Dans tous les magasins d'épicerie et de comestibles, drogueries et pharmacies.

**La personne bien connue**

qui, le soir de la foire, a ramassé un paquet de drap sur la route entre Bulle et la Croix de Champ-Bosson, est priée de le rapporter au dépôt de la Filature de Neirivne, à Bulle, sinon plainte sera portée à la préfecture. [32

**Un jeune homme**

de la Suisse allemande, âgé de 17 ans, cherche une place dans une maison de commerce. Il peut fournir un bon certificat d'école. S'adresser au bureau du journal. [38



**savon au goudron et soufre**

fabriqué par BERGMANN & Co, fournisseurs de cour à Dresde et Zurich, surpasse toutes les autres spécialités de ce genre par la prompte guérison des maladies cutanées. En se lavant deux ou trois fois par jour avec ce savon, il rend la peau fraîche et saine et constitue même un excellent préservatif contre les contagions et les refroidissements. [39

En vente à l'imprimerie de la Gruyère, Bulle, à 75 centimes la pièce.



En vente au Comptoir de littérature, à Wilisau (Suisse) :

**Plus d'excès de population!**  
ou éclaircissements importants sur l'acte générateur et ses suites, par le D<sup>r</sup> Rymer. Prix : 2 fr. (S'expédie sous enveloppe cachetée.) [48] Aux ménagères économes! Les

**Docteur L. Verrey,**

Médecin-oculiste, à Lausanne, anc. méd. adj. de l'hôp. ophthalmique, priv.-doc. à l'université, reçoit tous les jours (sauf mercredi), de 2 à 4 h., 2 avenue Agassiz. (H1001L)

On demande une fille comme apprentie-tailleuse. S'adresser au bureau du journal. [20

**Téléphone**

à vendre. — S'adresser à la Société des carabiniers de Bulle. [28

**A vendre :**  
De 35 à 40 quintaux de foin. — S'adresser à Emile BERTHOUD, Bulle. [878



**BREVETÉ!!!**

**Ciment Universel**

de Plüss-Staufér est incontestablement sans rival pour recoller tous les objets cassés, soit verre, porcelaine, vaisselle de table et de cuisine, pierre, marbre, métal, corne, bois, papier, carton, drap, cuir, etc., etc.

Se vend en flacons de 65 cent. et 1 fr. Seul dépôt pour le district : Imprimerie de la Gruyère, à Bulle.



Bulle. — Emile Leuz, imprimeur-éditeur.

DOUZI  
PRIX DE  
Pour la Su  
Etranger: pay  
Prix de  
Ous'aben  
M. le g  
est ensui  
de toute  
encore à  
la nôtre  
duit. Il s  
Je suis  
et si sim  
pressé d  
suisse à  
Un po  
fier et sp  
mais je r  
profonde  
cette nat  
qui donn  
ponsabil  
d'apport  
Fribourg  
dépenda  
L'esp  
heur à c  
pour jou  
indignée  
par la p  
se grand  
berté à  
Chers  
la faute  
et comp  
Le terrai  
vous aur  
votre co  
Vous  
canton.  
de cette  
et le dr  
c'est là  
toyen re  
PE  
La jeu  
mes jaill  
— J'a  
si, en ce  
d'elles...  
comme s  
piège da  
que vou  
suis disp  
en suppl  
— Nor  
— Ma  
— Ou  
— Mo  
— L'a  
— Ah  
tont à l  
méchant  
— Ou  
et penser  
— Ma  
— Vo  
— Ja  
— Non  
faire po  
— Vo  
de défi.